

Comment intéresser au bénévolat de futurs retraités ?

Une réflexion engagée par Pierre Buffo, président de la Banque Alimentaire du Gers



Comment intéresser au bénévolat de futurs retraités ?

Pierre Buffo, président de la Banque Alimentaire du Gers, alerté par le manque de bénévoles dans son association et dans toutes les autres et inquiet pour leur avenir dans les années qui vont suivre, a réfléchi à une proposition pour intéresser de futurs bénévoles.

En effet, comme il le souligne, les deux années de coupure suite au Covid ont créé un vide en matière de bénévoles.

"Dans une association comme la Banque Alimentaire du Gers qui traite 2 tonnes de denrées par jour, il faut une bonne condition physique alors que la moyenne d'âge de l'équipe est de 70 ans et plus !"

Il estime donc que c'est peut-être le moment d'engager une réflexion et de trouver les moyens d'intéresser les futurs retraités au bénévolat quel que soit l'âge de leur départ à la retraite.

"Il vaut mieux anticiper les événements plutôt que d'avoir à les subir" dit-il en introduction de sa proposition.

"Comment intéresser au bénévolat de futurs retraités ?

Le constat

- Dans nos différentes associations (culturelles sportives, caritatives...) nous manquons de bénévoles
- Les bénévoles en place vieillissent... et dans certains cas ils n'ont plus la capacité physique à assumer certaines tâches
- Les années Covid ont créé une coupure
- Beaucoup de bénévoles ont aujourd'hui entre 70 et 80 ans et on a des difficultés pour intéresser au bénévolat de jeunes retraités entre 62 et 70 ans

La situation

- Avec l'allongement prévu de la durée d'activité, les salariés auront quelques années de moins à disposer pour du bénévolat. Ils seront plus âgés, plus fatigués et moins disponibles

L'objectif : comment sensibiliser les jeunes retraités au bénévolat ?

- Lorsqu'un salarié arrive à la retraite, le plus souvent il ne veut pas s'engager dans du bénévolat. Il tient le propos suivant : « J'ai besoin de me poser, de voyager. Je verrais plus tard dans un an ou 2. »
- Le problème c'est que durant cette période le salarié se découvre d'autres centres d'intérêts, se découvre d'autres passions et il est difficile de le convaincre de venir s'engager pour du bénévolat

La proposition : le sensibiliser au bénévolat pendant qu'il est en activité

- C'est ce que l'on appelle le « mécénat de compétence » mais cela concerne essentiellement les grandes entreprises. Elles permettent aux salariés qui le souhaitent de terminer leurs deux dernières années de leur carrière dans une association de leur choix.
- Le problème c'est que dans un département rural où il n'y a pas d'entreprises de dimension nationale cela ne fonctionne pas.
- Il faut donc trouver le moyen de faire la même chose mais pour des PME de moins de 50 salariés sur une période plus courte
- La proposition serait la suivante

- **Permettre à une entreprise de libérer son salarié 6 mois avant son départ à la retraite** afin qu'il puisse mettre un pied dans une association de son choix pour goûter et se sensibiliser au bénévolat. Pendant cette période il continuerait d'être salarié par l'entreprise qui récupérerait cette charge par un crédit d'impôt. D'autres formes d'aides pour l'entreprise pourraient être envisagées afin que le côté financier ne soit pas un élément de blocage. Dès sa prise de retraite, le salarié s'il est satisfait, pourra continuer son bénévolat au rythme qui lui convient.
- On peut aussi envisager durant ces 6 derniers mois une mise à disposition partielle ...un mi-temps ou 1 journée ou simplement quelques heures par semaine.
- **L'avantage : on intéresse le salarié au bénévolat durant sa période d'activité**, un peu à l'image de ce qui se fait avec les sapeurs pompiers volontaires. **Associer volontariat et activité professionnelle.**

Dans un département rural comme le Gers il nous faut absolument trouver les moyens d'intéresser les jeunes retraités au fonctionnement de nos Associations. S'il n'y a pas de renouvellement, posons nous la question de savoir ce que seront nos différentes associations dans les 5 à 10 ans qui viennent."